

Le Journal de Gien du 19 novembre 2009

LogemLoiret:
Cinq nouveaux logements sociaux en centre bourg



Une estrade de cette opération entoure Xavier Deschamps, président de LogemLoiret, et Jacques Girault, conseiller général-maire lors de l'inauguration de cet ensemble de cinq logements.

Deux logements neufs, au premier plan, et l'ancienne Poste, une longère de 1940 réhabilitée en trois logements permettent de densifier l'offre immobilière dans le cœur de village.

L'inauguration de cinq logements sociaux, lundi 9 novembre en fin d'après-midi, a contribué à mettre un peu d'animation dans le centre-bourg d'Autry-le-Châtel où ils sont implantés. Cette réalisation, située à l'angle des Grand-Rue et de l'impasse de Vignes, est à mettre à l'actif de LogemLoiret (incarnation Opac) présidée par Xavier Deschamps, vice-président du Conseil général.

Cet organisme signe une double opération qui comprend à la fois la réhabilitation d'un bâtiment datant de 1940, où se situait autrefois la Poste, et la construction de bâtiments neufs. Il s'agit d'une véritable prouesse jurale que le maître d'ouvrage et ses partenaires, des entreprises de Gien (Bric, Beaufileur-sur-Loire, Coullons, Ozouarn, Loulone, Argenteau-Sauvée, Chapon

(Loir-et-Cher), et d'Autry-le-Châtel pour le maître d'œuvre, ont dû tenir compte d'un relief assez tourmenté.

Mais, qu'il s'agisse de réhabilitation ou de création, la réussite est au rendez-vous. Dans la première cas, les opérateurs ont su respecter l'existant en adaptant aux exigences de la vie moderne (et des normes...) dans le second, ils offrent une prestation de qualité.

Sur les cinq logements (un T3, trois T4 et un T5) et d'une superficie de 73 m², les trois sont réhabilités et deux sont créés sur une parcelle de terrain. Soit, globalement, un garage pour deux personnes au maximum.

Les loyers s'établissent de 302 € à 611 € par mois, charges et garage compris, mais hors IPT. A l'heure actuelle, seul un T4 est encore disponible à la location.

Les travaux, qui ont débüté en avril 2008, ont coûté 524 224 € TTC, soit 105 000 € par logement en moyenne, financés par un prêt contracté auprès de la Caisse des Dépôts et consignations, des subventions du Conseil régional et du Conseil général et LogemLoiret sur ses fonds propres (430 000 €).

Lors de l'inauguration, à laquelle participaient le sénateur Jean-Pierre Sœur, les maires du centre et les représentants des entreprises, Jacques Girault s'est félicité de la qualité de cette opération qui permet de renforcer l'attractivité du centre d'Autry-le-Châtel en terme d'habitat. « Sans le démentir », a complété Xavier Deschamps en faisant allusion au fait que le secteur d'hoûl se situe dans le périmètre classé de l'église. Pour lui, ces logements sont maintenant à labéliser « centre-ville », ou il reste encore à faire.

FÊTE DU PAIN ET DES VIEUX METIERS

La journée « Fête du pain et des vieux métiers » organisée par la commission culture sports fêtes et loisirs aura lieu le samedi 15 mai. Pour la bonne organisation et faire l'aide de toutes les bonnes volontés pour préparer, pour animer et surtout pour réussir cette journée.

Une réunion sera organisée à la mairie le **jeudi 19 novembre à 19 h.**

M.P.